



La Tour
du pin

AGENCE POUR
LE DEVELOPPEMENT
DU SPECTACLE VIVANT
EN RHÔNE-ALPES
**LA
NACRE**

**REN
CONTRE
PRO**
FESSIONNELLE

QUELLE TRANSVERSALITÉ
ENTRE LES SECTEURS DE L'ACTION PUBLIQUE
DANS LES PROJETS CULTURELS DE TERRITOIRE ?

JEUDI 29 JUIN 2017
DE 9H30 À 17H00
LA TOUR-DU-PIN (ISÈRE)
CENTRE EQUINOXE ET LES HALLES – ESPACE CULTUREL

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



ORGANISATION

Rencontre organisée par La Nacre et l'Arald, avec le soutien de la Mairie de La Tour-du-Pin

CONTEXTE DE LA RENCONTRE

Dans le cadre de la démarche expérimentale de développement de l'éducation aux arts et à la culture de la Drac Auvergne-Rhône-Alpes, à l'échelle d'intercommunalités essentiellement rurales, La Nacre tente d'éclairer, lors de rencontres professionnelles, des thématiques culturelles et citoyennes interrogeant élus, techniciens et acteurs de ces territoires. Ces rencontres ont pour objectif de favoriser la mise en place de projets culturels en permettant aux acteurs culturels, par l'apport de contenus théoriques et l'échange d'expériences, de mieux appréhender les enjeux liés à une problématique tout en les dotant d'outils pour renforcer leurs compétences en ingénierie culturelle et territoriale.

Cette rencontre a pour objet de rendre compte des enjeux liés à la transversalité. Lorsque les collectivités s'emparent de la compétence culturelle, beaucoup l'intègrent comme levier pour développer divers secteurs de l'action publique tels que l'éducation, le tourisme ou encore la santé. L'action trans-sectorielle devient pratique courante dans les territoires pour mettre en œuvre une politique publique locale pensée en termes d'objectifs tout en respectant une cohérence territoriale. La transversalité représente un enjeu d'autant plus significatif dans le contexte de la réforme territoriale, qui redéfinit notamment le périmètre des intercommunalités. En effet, la réorganisation des territoires et des services, constitue une opportunité pour repenser les modalités du développement culturel, ses acteurs et sa place.

La transversalité soulève une série de questions. D'un point de vue organisationnel, cela remet en question l'organisation verticale des services de l'administration par rapport à une organisation plus thématique des délégations d'élus. Cela peut également poser une question de fond, consistant à évaluer la pertinence de la transversalité sur un territoire, définie par des objectifs communs à plusieurs secteurs, par rapport à une transversalité qui relèverait un manque d'intérêt pour le secteur culturel devenu subsidiaire. Dans tous les cas, cela questionne la professionnalisation du secteur qui doit se doter de nouvelles compétences afin de mobiliser les acteurs des différents secteurs, en s'appuyant notamment sur le tissu associatif, et de connaître de façon pointue les dispositifs transversaux pour les activer.

Si la culture a souvent fait l'objet d'un traitement transversal et partenarial (avec les écoles par exemple), d'autres thèmes deviennent particulièrement prégnants. Dans un contexte de baisse de dotations, la culture semble être un domaine pour lequel il est particulièrement nécessaire de se justifier. Ainsi, la culture est souvent valorisée par le biais de l'économie, du tourisme ou encore de l'attractivité du territoire.

Comment la transversalité peut-elle être mise en œuvre à bon escient ? Dans un contexte de baisse des dotations, la culture doit-elle malgré tout faire l'objet d'une politique propre ? Au contraire, doit-elle être encouragée dans le développement d'autres politiques ? Comment justifier son rôle dans le développement des territoires ? Quelles conséquences les actions transversales peuvent-elles avoir sur le contenu culturel et sur la définition même de la culture ? Comment rendre ces projets lisibles aux habitants ? Comment le management par projets peut-il se traduire dans les services de l'administration ? Quelles organisations et compétences sont nécessaires afin de jouer un véritable rôle d'ensemblier et parvenir à mobiliser des acteurs dans les différents secteurs ? Quels dispositifs contractuels peuvent accompagner les projets transversaux ? Comment la culture peut-elle prendre sa place et se mettre en place dans des actions transversales ?

09H00 : ACCUEIL CAFÉ

MATINÉE > CENTRE EQUINOXE

09H30-10H00 : OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Mots d'ouverture

Fabien Rajon, maire de La Tour-du-Pin, conseiller départemental de l'Isère (sous réserve)

François Duval, directeur de la culture au Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Jacqueline Broll, responsable du Pôle Action culturelle et territoriale de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Contenus, objectifs et organisation de la journée

Léo Anselme, chargé de mission à La Nacre

10H00-10H30 : COMMENT LA CULTURE TROUVE-T-ELLE SA PLACE ET S'INSCRIT-ELLE DANS LA TRANSVERSALITÉ ?

Cette question interroge la place et la légitimité de la culture dans les projets transversaux. Constitue-t-elle un levier ? Devrait-elle toujours exister en étant au service d'une autre politique ou devrait-elle exister pour elle-même ? Comment mettre en œuvre un projet culturel transversal ?

Elizabeth Auclair, maître de conférences en aménagement à l'Université de Cergy-Pontoise

10H30-10H45 : LE CONTRAT DE RURALITÉ : QUELS OBJECTIFS, QUELLES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE ?

Pour une bonne coopération et coordination des actions, la transversalité s'appuie sur des outils contractuels. Couvrant la période 2017 - 2020, les contrats de ruralité visent à coordonner les moyens et fédérer les partenaires afin d'accompagner la mise en œuvre d'un projet de territoire, tout en donnant plus de force et de lisibilité aux politiques publiques. Que recouvrent ces contrats ? Quels en sont les modalités ? Comment s'articulent-ils avec les autres dispositifs contractuels existants (Cléa, PEDT, Leader...) ? Comment ces contrats peuvent-ils rendre cohérents les financements croisés ? Quelle place pour la culture ?

Christian Chemin, conseiller Action culturelle et politiques interministérielles de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

10H45-11H15 : TEMPS D'ÉCHANGES

Relevé des enjeux et questionnements posés par l'inscription de la transversalité dans les projets portés par les territoires, et débat avec les intervenants de la matinée.

11H15-11H30 / PAUSE

11H30-12H30 / TABLE RONDE

QUELLE ORGANISATION ET QUELS OUTILS POUR UN MANAGEMENT AU SERVICE DU PROJET ?

Alors que les élus déploient généralement leurs politiques selon des thématiques particulières et organisent leur équipe en délégations, les services de l'administration sont organisés de

façon sectorielle. Comment l'administration peut-elle s'adapter au management par projet ? Par ailleurs, mettre en œuvre un projet transversal nécessite parfois de fédérer des personnes ayant des intérêts, objectifs ou méthodes de travail différents sortant du champ des interlocuteurs habituels. Comment, dès lors, mobiliser les différents acteurs du territoire sur un projet co-construit ? Comment rendre le projet lisible à tous et établir une coopération efficace au service du projet ? Enfin, alors que le secteur culturel est amené à renouveler ses ressources pour financer ses actions, la transversalité ouvre de nouvelles opportunités de financement en permettant l'accès à des interlocuteurs variés. Comment financer une action transversale ? Comment fédérer des financements variés dans un objectif cohérent ?

Claire Delfosse, professeur de géographie à Lyon 2, directrice du Laboratoire d'études rurales (sous réserve)

Dominique Briat, vice-présidente culture et vie associative du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Ivan Karvaix, directeur Accompagnement et Développement Culturel des Territoires au Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Bernard Vivien, co-auteur de l'ouvrage « Le management par projet : des outils au service de la réforme et des collectivités », ex-conseiller « prospective et transversalité » au conseil départemental de l'Hérault, président de l'ex-Manufacture des paysages

Léa Marchand, chargée de projets participatifs pour la compagnie Antiquarks

12H30-14H00 / BUFFET > CENTRE EQUINOXE / PARTICIPATION DE 15€

APRÈS MIDI > LES HALLES - ESPACE CULTUREL

14H00-17H00 / UN ATELIER AU CHOIX

En complément des plénières du matin, des ateliers thématiques sont proposés afin d'approfondir les sujets questionnés et d'essayer de trouver des pistes concrètes d'actions, autour des expériences et pratiques de chacun, en lien avec un animateur. Chaque atelier sera ouvert par un grand témoin introduisant le sujet, ses enjeux et problématiques, puis illustré par des cas concrets.

1) LA CULTURE, FACTEUR DE COHÉSION SOCIALE ?

La culture est souvent traitée dans les territoires par les services d'aide à la personne. Quelle est ou quelle doit-être la dimension sociale de la culture ? Comment créer des actions transversales en faveur de l'insertion et de la cohésion sociale ? Quelle place la culture peut-elle prendre dans le temps scolaire et périscolaire, notamment au vu des différentes réformes scolaires ? Quels partenariats et quels dispositifs peuvent être activés afin de développer l'éducation artistique et culturelle dans les territoires ? Comment mobiliser la jeunesse dans le secteur culturel ? Quelles passerelles peuvent être créées ?

Ouverture :

Aude Van Haeringen, directrice adjointe Accompagnement et développement culturel des territoires au Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Témoins :

Corinne Mondin, présidente du Centre culturel Le Bief à Ambert

Claire Schneider, directrice de la médiathèque des Vals du Dauphiné

2) LA CULTURE, LEVIER D'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES ?

Alors que les territoires font face à une baisse des dotations, ils font en même temps l'objet d'un attrait croissant à en juger par le phénomène des « néo-ruraux » et de la « rurbanisation ». Qu'ils soient en expansion ou en recul démographique, la question de l'attractivité se pose, pour les habitants, le tourisme et/ou les entreprises. Couplé aux risques engendrés par une mono-activité, le modèle économique des territoires représente un véritable enjeu contemporain. Quel rôle la culture peut-elle jouer dans l'attractivité des territoires ? Comment évaluer les répercussions économiques d'une action culturelle pour contribuer à la légitimer ? Comment la culture se positionne-t-elle face aux nouvelles pratiques touristiques ? Comment inscrire la culture dans le développement général du territoire afin de créer un cercle vertueux ayant des retombées sur les différents secteurs ?

Ouverture :

Jean-Yves Pineau, membre du conseil Les Locals, directeur de l'ex-collectif ville campagne

Témoins :

Matthias Charre, chargé de production et de diffusion à La Fabrique des Petites Utopies

Brice Boucard, chef de projets à l'Agence de valorisation de l'économie et de la culture en Limousin (AVEC)

3) LA CULTURE, 4^{ème} PILIER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

La protection de l'environnement, des paysages, le développement d'une agriculture raisonnée sont un sujet de préoccupation contemporain tant dans le milieu rural qu'urbain. Alors que le milieu rural est, par définition, riche de son environnement naturel, comment les actions culturelles peuvent-elles jouer un rôle dans la sensibilisation environnementale et « agricole » ? Comment faire dialoguer culture et nature ? De façon plus générale, comment la culture peut-elle s'inscrire dans le développement durable ?

Ouverture :

Elizabeth Auclair, maître de conférences en aménagement à l'Université de Cergy-Pontoise

Témoins :

Ludivine Moulard, coordinatrice culturelle au Syndicat du Pays de Maurienne

Philippe Chambon, assistant de projet au Centre Culturel Associatif du Beaujolais

17H00-17H30 : TEMPS CONVIVIAL AUTOUR D'UN VERRE

